

{Ensemble, vivons notre ville}

ASSOCIATIONS,

LES RENCONTRES SARANAISES

se dérouleront les 7, 8 et 9 juin 2013.

Afin de préparer cette manifestation, adressez-nous vos coordonnées complètes par courrier : Service communication, Mairie par courriel : communication@ville-saran.fr et profitez de cette occasion pour nous transmettre les dates de vos manifestations à venir que nous annoncerons via nos différentes publications et le site de la ville.



www.ville-saran.fr

Repères

Le magazine de la ville de Saran / septembre 2012 N° 180

www.ville-saran.fr



Portrait :
Valérie Ravet



Actualité :
Une assiette saine et équilibrée...

2 dans le rétro



● En début d'année, les adhérents de La petite fleur saranaise visitent Rungis



● 24 juin, L'Esat des Cent Arpents organise son premier vide-grenier.



● 30 juin, spectacle de fin d'année de l'École municipale de danse à la halle des sports.



● 31 juillet, le centre Marcel-Pagnol fête juillet.



● 26 juin, au nom du Conseil général, Michel Guérin, conseiller général du canton d'Ingré, accompagné de Jacques Mazzuca (adjoint aux sports de Saran) remet les chèques aux associations sportives du canton.



● 23 juin, Le quartier du Vilpot en liesse.



● 20 juin, concerts des écoles à la salle des fêtes. Instantané de l'école primaire des Aydes.



● 26 juin > 13 juillet : Le Village des Playmobil. La galerie du château de l'Étang victime de son succès.



● 27 juillet, les enfants de la base de La Caillerette fête leur fin de centre.



● 23 juin, le stade du Bois Joly accueille la 25^e édition du Tournoi Joël-Galamont.

www.ville-saran.fr

sommaire n° 180

2 - dans le rétro

3 - éditorial

4 - regard

. Les clés de l'astreinte municipale

8 - actualités

. Une assiette saine et équilibrée

9 - sorties

. Pagéy : une peinture qui fait sens

10 - loisirs jeunes

. L'école municipale des sports :

100% plaisir !

. Menu scolaire

12 - calendrier

14 - info social

. Du rose plein les yeux

15 - actu éco

. Le nouveau Biocoop inauguré

16 - ici... et là

. Michel Guérin opte pour le Trans-City

. Le sport scolaire à l'honneur

18 - espace public

. Moyens de paiement : facilitez-vous

la vie !

. N'oubliez pas le disque bleu

. Le chiffre du mois

. En bref

20 - vies / visages

. Valérie Ravet, une femme de cœur

et de cœur

22 - tribune politique

23 - agenda

24 - l'image Repères

. Associations !

. 7, 8 et 9 juin Les Rencontres saranaises

éditorial

3



**Ensemble,
Vivons notre ville !**

L'heure de la rentrée a sonné et chacun s'apprête, ou a déjà repris ses activités après des vacances bien méritées.

Les *Petits saranais* découvriront ou redécouvriront leur école, qui pour certaines ont subi un véritable « lifting » durant l'été. Tout comme les associations reprendront possession de leurs locaux afin de nous préparer, que ce soit au niveau sportif ou culturel, une saison active.

Le mois de juin 2013 sera l'occasion de nous faire découvrir leurs activités, puisque **Les Rencontres Saranaïses**, placées sous le thème **Ensemble Vivons notre Ville**, moment festif mais surtout d'échanges entre tous, ont été fixées **les 7, 8 et 9 juin**. Retenez dès à présent cette date !!

Pour ce numéro de rentrée, nous avons choisi de vous faire découvrir non pas un service municipal, puisque tout le personnel est impliqué à plus ou moins grande échelle suivant l'évènement, mais un fonctionnement de la mairie : **l'Astreinte**.

Les élus ont choisi de mettre en place cette organisation afin que, quel que soit le problème, la population puisse avoir un interlocuteur de la mairie en capacité de lui répondre et/ou de la diriger vers les services compétents. Alors que se cache-t-il derrière ce mot **Astreinte** ?

Une seule réponse : un véritable Service public de proximité que je vous laisse découvrir au fil des pages...

Je souhaite à tous une bonne rentrée.

Maryvonne Hautin
maire de Saran

REPÈRES mensuel de la ville de Saran

- directeur de la publication : Maryvonne Hautin, maire.
- réalisation : service communication.
- photos : Nicolas Brochard (service communication).
- conception-maquette : Point Image Paris, pour H.B.C.
- impression : Imprimerie Nouvelle.
- tirage : 8 000 exemplaires • dépôt légal : septembre 2012 • ISSN : 0153-7016.
- distribution : par nos soins
- Repères : 02 38 80 35 33 • courriel : communication@ville-saran.fr

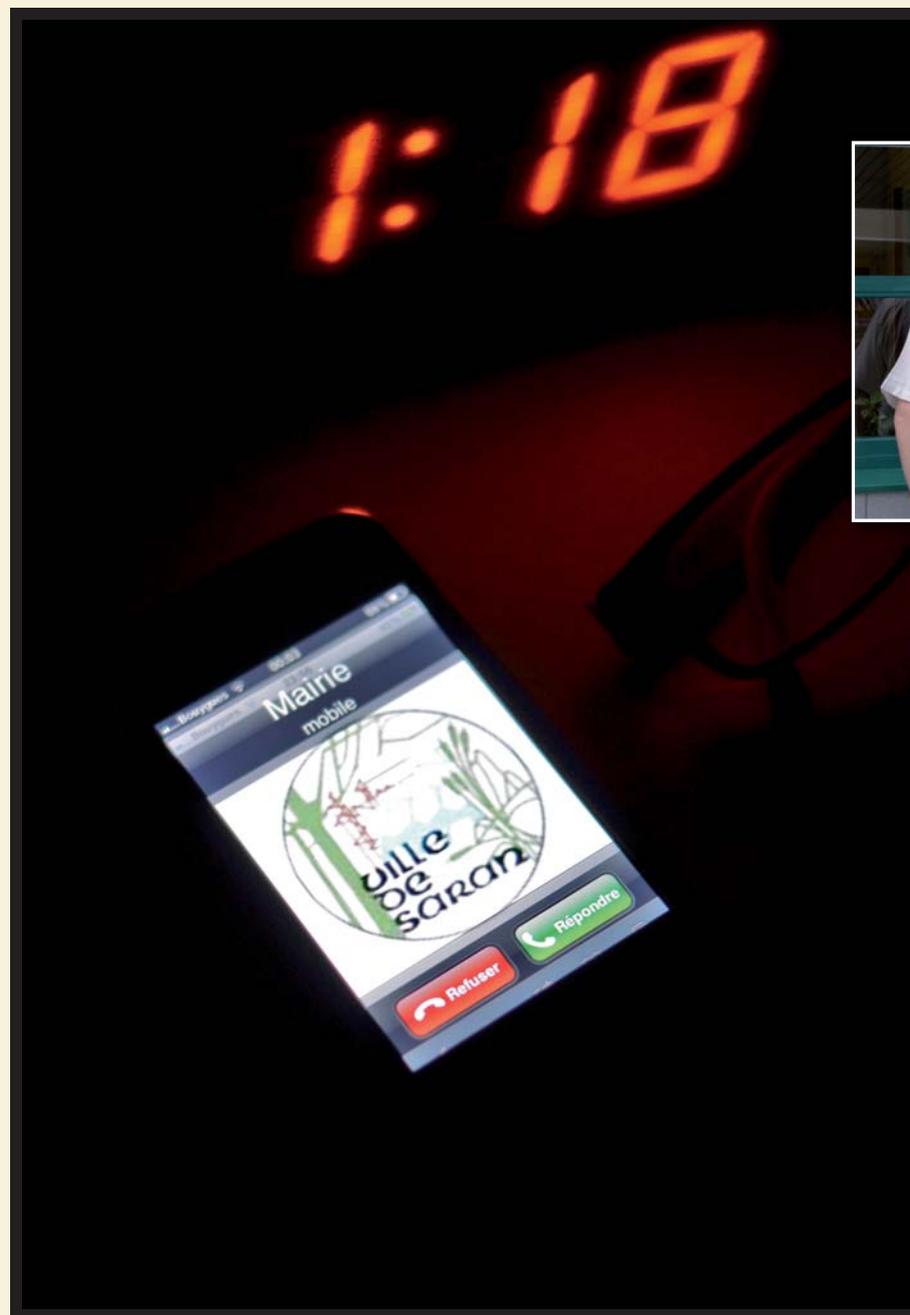
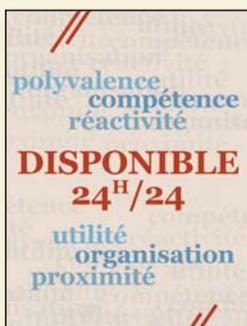
• Imprimé sur papier FSC recyclé



Les clés de l'astreinte municipale

Dossier réalisé par Clément Jacquet

Agents, services, structures, élus. Ils sont des dizaines, qui lorsque les portes de la mairie ferment, sont sur le pont pour assurer la continuité du service public 24 heures sur 24, 365 jours par an. Les services d'astreinte (technique, bâtiments, mécanique, sportive, sociale...) organisés autour du service Sécurité, assurent une veille continue. Ils permettent ainsi d'assurer un contact permanent avec la population saranaise, de répondre du mieux et du plus rapidement possible aux besoins des usagers, et ce d'autant plus lorsqu'il s'agit de situations imprévues ou graves. Panorama de l'astreinte municipale avec son organisation, ses missions, ses contraintes et ses anecdotes.



Alain Lainé, responsable du service sécurité :
un métier d'écoute et de conseil

AU CŒUR du dispositif de l'astreinte nous trouvons le service Sécurité, véritable vigie du vaisseau municipal. Il accueille physiquement en mairie, centralise les appels téléphoniques, les oriente en fonction de leur objet et de leur gravité. C'est une vraie volonté municipale, explique Maryvonne Hautin, maire de Saran. Nous avons, dès la construction de la nouvelle mairie (1994), instauré cette plate-forme, ce relais unanimement apprécié par les Saranais. Il y a toujours quelqu'un pour accueillir les gens en mairie ou au bout du fil, pour informer, orienter, dépanner. On se doit d'intervenir quel que soit le jour. C'est un plus qui correspond bien à l'esprit saranaise. Dès qu'il y a quelque chose de grave ou d'important les élus sont contactés. Pour ma part j'aime bien savoir ce qui se passe sur la commune. Mon rôle est d'être proche de la population et du personnel qui intervient dans ces cas-là. C'est souvent dans les moments de détresse qu'on est le plus utile, qu'on a une relation très forte avec la population.

Informations, contrôles, conseils, aides

L'astreinte fait partie intégrante de la vie et du fonctionnement de la mairie. Que ce soit pour réparer une fuite d'eau, gérer les alarmes, remettre en place une plaque d'égout, faire face à un incendie ou un accident de circulation ou plus simplement capturer un animal errant, ouvrir un gymnase, faire le plein d'un véhicule, réparer une vitre, une porte... Le personnel saranaise répond présent, du 1^{er} janvier au 31 décembre. C'est une organisation structurée qui permet d'améliorer considérablement la vie quotidienne des administrés, dit Olivier Crotteau, directeur général des services municipaux. Les personnels sont visibles sur le terrain. L'astreinte c'est aussi l'image de la ville en dehors des heures ouvrables. Et Jean François Robin, directeur du personnel municipal de préciser : Les sessions d'astreinte font appel à la polyvalence,

fruit de l'expérience. Elles sont assurées par un personnel compétent, concerné et réactif. Comme nous l'avons vu, au cœur de l'organisation se trouve le service Sécurité, clef de voûte de l'architecture de l'astreinte. Composé de cinq agents il est doté d'un PC de réception sur lequel sont reliées toutes les alarmes de la quarantaine d'installations communales (groupes scolaires, équipements sportifs, salles des fêtes, château d'eau...). Il remplit ainsi une double fonction : contrôle d'accès (anti-intrusion) et enregistrement des défauts techniques (chaufferies, frigos de la cuisine centrale...). C'est plus un métier d'écoute et de conseil que d'agent de sécurité à proprement parler, dit Alain Lainé, responsable du service Sécurité. Il faut de la logique, de la rigueur, être disponible, à l'écoute et savoir garder son calme parfois. Pour beaucoup de gens la mairie c'est la référence. On renseigne sur tout. Aussi bien sur les pièces à fournir pour établir une carte d'identité ou un passeport, que sur les sorties culturelles. On fait office de Pages jaunes. Notre rôle s'étend et on a de plus en plus de responsabilités. Les services techniques sont très souvent sollicités. C'est à eux que revient les réparations, le dépannage de tous les petits et gros problèmes qui peuvent survenir sur le domaine public communal. Enrober et baliser un trou sur la route, colmater une fuite d'eau (notamment en hiver avec le gel et le dégel), faire face à un problème d'éclairage public, de vitres cassées, de portes ou de serrures forcées ou défectueuses...

Les obligations attachées au Grand Liot

Les animaux de la ferme pédagogique du Grand Liot en Sologne ne connaissent ni jour férié ni week-end. Ils doivent chaque jour être nourris, suivis, soignés s'il le faut. Nous nettoions les boxes, vérifions l'état sanitaire, assure Julien Chadelat, directeur du centre nature du Grand Liot. Nous sommes aussi sollicités lorsque le centre d'hébergement est occupé par des centres de loisirs, classes de découvertes, établissements scolaires... L'astreinte permet d'accueillir les personnes qui louent le gîte, de leur rendre service, leur donner des idées d'activités ou de sorties... À noter que la structure est ouverte au public toute l'année pour la pêche. L'astreinte, c'est aussi assurer la surveillance des 118 hectares du domaine et d'éviter la présence de braconniers, cueilleurs de champignons, ou autres amateurs de moto cross ou 4X4.



La technique et la mécanique en fers de lance

Ils sont quatre agents, sur la base du volontariat, à assurer, à tour de rôle, l'astreinte technique pendant une semaine pleine (du lundi au lundi). Le téléphone est toujours dans la poche ou sur la table de nuit, explique Éric Desbans, des services techniques. Nous sommes réactifs, prêts à juger ce qu'il faut faire pour solutionner le problème et éventuellement faire appel à un service extérieur de la mairie. À titre d'exemple, en février, il y a eu trois fuites de canalisations municipales dans la même semaine. Par moins 16°, les services ont travaillé toute la nuit, sur un sol gelé, pour que les gens aient de l'eau au petit matin. À signaler que pendant l'hiver, quand la météo signale un risque majeur, la ville met en place une astreinte neige. Il existe aussi une astreinte des serres. Les week-ends, notamment, les portes du Centre technique municipal restent ouvertes. Le service garage est sollicité pour remettre des clés de véhicules, faire le plein de réservoirs, résoudre des problèmes mécaniques... Nous sommes quatre à assurer l'astreinte, expliquent Nicolas Quentin et Dominique Douilly. Nous fournissons le vendredi un badge aux associations et sections auxquelles la mairie a prêté un véhicule et intervenons si besoin. Nous pouvons être amenés à faire des dépannages et réparations, principalement sur l'agglomération. Nous assurons aussi le nettoyage de la chaussée en cas d'accident et assurons, en hiver, le déneigement des circuits de bus et des principaux axes de la commune. Et de se remémorer le sablage d'une énorme fuite de gasoil faite par un camion, entre le rond-point du stade de la Vallée et celui de Gérondeau. Les élus interviennent au plus proche des familles, pour les soutenir, évaluer la gravité de la situation et par exemple en cas d'incendie, les reloger, explique Christian Fromentin, Premier adjoint au maire en charge des affaires sociales. L'astreinte est pour les élus un élément important de proximité. On ne laisse jamais seuls les Saranais s'ils font appel à nous. Le fait que nous soyons en régie permet d'être réactif et très efficace.

L'ordre, la sécurité, la tranquillité publique, sont assurés, par la participation volontaire des policiers municipaux. Il ne s'agit pas d'une astreinte à proprement parler mais d'une disponibilité fonctionnelle. Saran étant en effet en zone police, la sécurité publique, les week-ends, la nuit et jours fériés est du ressort de la Police nationale. Nous sommes joignables 24 heures sur 24, toute l'année, expliquent Jean-Claude Guéault et Michaël Courcol. Il s'agit d'un travail de connaissance du terrain et aussi d'équipe, de partenariat avec les services, les élus, les pompiers, la police nationale. Dans ce cadre la Police municipale assure, hors des horaires de travail, une surveillance discrète et efficace sur le territoire communal et par exemple une forte présence l'été à la piscine. À noter que c'est la Police nationale qui assure la vacation funéraire.

Des bips pour les seniors

Les 70 résidents du foyer Georges-Brassens bénéficient d'une astreinte par roulement effectuée par quatre agents. Tous les résidents disposent d'un bip et peuvent ainsi, à tout moment, contacter l'agent de service. Nous sommes ici pour la sécurité physique et morale des résidents. C'est souvent pour des problèmes de santé mais aussi des crises d'angoisse, des gens qu'il faut rassurer, explique Philippe Favrel, directeur de la structure. C'est un service apprécié, qu'il faut bien réguler. Bien savoir trier entre les vrais problèmes et les petites bricoles, comme la fois où un résident a bipé quinze fois dans une nuit. Les agents qui peuvent être amenés à apporter les premiers soins ou les premiers secours. Ils ont récemment fait face à une fuite d'eau dans huit appartements ainsi qu'à une coupure du transformateur électrique.



Il n'y pas d'heure pour le sport

Les installations sportives saranaises sont réparties en trois secteurs. Sur chacun d'entre eux, un gardien en assure la surveillance et la gestion. Pendant les astreintes, le soir après 22 heures et les week-ends, les gardiens se relaient chaque semaine pour assurer la surveillance générale de tous les équipements sportifs. Cela va de la mise en sécurité des équipements, à l'ouverture et la fermeture du stade, la maintenance des lumières et alarmes en passant par les petits dépannages, explique Franck Carro, responsable des installations sportives. Ce sont aussi eux qui assurent l'état des lieux et la remise des clés lors de la location de salles. Il faut être consciencieux, réactif, à l'écoute, assure Hervé Hurault, gardien du secteur du centre nautique. Nous veillons aussi à ce que le public et les utilisateurs prennent soin du matériel et des équipements, et que les terrains et la piste d'athlétisme ne soient pas le terrain de jeux des deux et quatre roues. Enfin pour être tout à fait complet, dans ce tour d'horizon de l'astreinte municipale, notons qu'il existe une permanence téléphonique pour le maintien à domicile à l'attention des bénéficiaires et des aides à domicile.

Souvenirs et anecdotes

À l'évocation des astreintes qu'ils ont assurées, ils et elles nous racontent un souvenir cocasse, drôle ou grave. Steve Richard, responsable de la Police municipale, se souvient des efforts déployés pour attraper un lama qui s'était échappé d'un cirque installé à l'orée de la Forêt. Son collègue Jean-Claude Guéault, de la fois où il a été appelé en pleine nuit pour un déclenchement d'alarme dans le gymnase Jacques-Brel. Ayant un logement de fonction tout proche, il se rend au pied levé, en peignoir, sur les lieux. Ce qu'il ne sait pas, c'est que la Police nationale a aussi été alertée. On imagine aisément l'embarras et le comique de la situation. Jérémie Menendez du service sécurité se rappelle qu'il a accueilli à

6 heures du matin un homme digne, poli, la bouche pleine de terre. Il avait perdu travail, femme, enfants, dormait dans sa voiture et, affamé, essayait d'avalier ce qu'il trouvait par terre. Je l'ai nourri, réconforté, et orienté vers les services sociaux de la ville. Maryvonne Hautin a en mémoire le chien qu'elle a récupéré un week-end en train de divaguer aux abords de la RN 20, mis dans le sous-sol de la mairie, nourrit de croquettes et remis, le lundi aux propriétaires, via la SPA. Christian Fromentin est quant à lui marqué par, le jour de son anniversaire, la constatation du décès d'une jeune femme. Enfin Gyslaine Pochard, évoque, avec émotion et tendresse, la remise du doudou que son fils avait oublié à la crèche collective la veille d'un départ en vacances.

Mais au-delà de l'astreinte, ce qui est important pour nous les élus, c'est qu'en cas d'événements graves, astreinte ou pas, un seul coup de téléphone suffit pour mobiliser le personnel dont on a besoin. C'est cela le sens du Service public : intervenir à n'importe quel moment pour répondre aux besoins des Saranais conclut Maryvonne Hautin.

Une assiette saine et équilibrée pour les jeunes Saranais

La Cuisine centrale a intégré les nouvelles normes de la restauration scolaire. Une réglementation qui renforce l'équilibre et la variété des menus mais qui est de plus en plus contraignante.



La réglementation qui régit le contenu des assiettes des écoliers suit une évolution d'exigence croissante. Les textes adressés en début d'année aux gestionnaires des services de restaurations scolaires concernent la qualité nutritionnelle des repas servis dans les trois établissements scolaires de la commune, ainsi que dans les centres de loisirs. Saran qui est très attaché au maintien de la restauration collective en régie, a pris les devants depuis des années et en appliquant très tôt des textes qui n'étaient alors que des recommandations, s'est donné les moyens de conserver son agrément. Ce qui n'est pas le cas de nombreuses communes. L'adaptation aux nouveaux textes a été très facile car nous avons un personnel compétent, et avons, dès 2000, recruté une diététicienne, explique serge Patinote, adjoint aux affaires scolaires et à la restauration. Ces textes entraînent de nouvelles contraintes et génèrent un coût supplémentaire. Nous assurons dorénavant un suivi encore plus pointu des aliments, de l'arrivée du produit à l'assiette avec un numéro de lot pour chaque produit transformé. Derrière tout cela, se pose la question de la malbouffe et du gâchis. Les



Françoise Gaillard, responsable du service restauration et Céline Aguilon, diététicienne

nouvelles exigences portent sur la variété et la composition des repas proposés, la taille des portions, le service du pain, du sel, de sauces... Ces nouvelles normes entrent dans le cadre du Programme national de nutrition santé (PNNS) qui s'appuie sur l'évolution de l'obésité infantile (Ndlr : un enfant sur quatre est en surpoids en France), analyse Céline Aguilon, diététicienne au sein de la cuisine centrale. C'est aussi un acte pédagogique, une éducation au goût. Globalement, la nouvelle réglementation de la restauration scolaire préconise une amélioration de la santé par l'augmentation de la consommation de fibres et de

vitamines (fruits et légumes), de calcium, de glucides à assimilation lente, tout en réduisant la consommation des graisses et des sucres rapides.

Fréquence et grammage

Avec le nouvel agrément tout est passé au crible. Je dois justifier de tous mes choix auprès du service départemental de la sécurité et de la loyauté des aliments, explique Françoise Gaillard, responsable de la restauration municipale qui prépare chaque jour 1 500 repas dont 1 200 pour les écoliers et les centres de loisirs. Ce sont des obligations nouvelles qui s'ajoutent à celles liées à la traçabilité des produits, au maintien de la chaîne du froid et du chaud. Nous continuons ainsi à faire de la qualité. Les enfants qui fréquentent les écoles et les centres de loisirs sont mieux nourris et ont beaucoup de choix. La variété et l'équilibre des repas sont dorénavant appréciés sur la base de fréquences de vingt repas successifs, ce qui représente à peu près un mois de menus. Les aliments sont répartis en 15 familles. La fréquence et la teneur de chacune d'entre elles sont

précisément définies, poursuit Céline Aguilon. Ainsi nous devons servir au moins dix crudités de saison, quatre poissons, quatre viandes rouges... En revanche au maximum quatre entrées type charcuterie ou quiches. Dans ce sens, nous allégeons la composition des mayonnaises en les travaillant avec du fromage blanc. Les enfants ne peuvent avoir plus de quatre fritures, trois desserts riches en sucre type glace ou gâteau. Les produits industriels type crêpes, feuilletés, pizzas sont également limités. De plus le grammage impose que les portions servies soient adaptées au type de plat et à chaque classe d'âge. Serge Patinote conclut : Nous tenons à cette restauration en régie qui offre aux familles des repas à moindre coût, d'autant que pour certaines c'est le seul repas équilibré de la journée. À la rentrée, nous allons travailler avec les familles sur l'équilibre alimentaire. Le gros problème est pour les communes qui n'ont pas les moyens de mettre en place cette réglementation assez lourde, avec en filigrane le risque de la privatisation.

● Clément Jacquet

Pagégý : une peinture qui fait sens...

L'exposition de rentrée consacrée au peintre Pagégý est à découvrir du 6 au 30 septembre à la galerie du château de l'Étang. Au menu, une quarantaine de toiles modernes qui élèvent l'esprit.



Une exposition, entre l'abstraction et la figuration, qui donne à voir la peinture dans son essence et son esprit. Les cimaises de la galerie du château de l'Étang accueillent en septembre une quarantaine de toiles inédites de Pagégý, peintre orléanais. Combien parmi les artistes locaux sont-ils à se réclamer d'aucune école ? Dominique Pagégý est de ceux-là. Cet autodidacte reconnaît toutefois les influences bénéfiques de Nicolas de Staël et de Rothko, figure de l'expressionnisme abstrait. L'artiste orléanais joue ainsi avec les aplats, les formes géométriques, les compositions, les structures, le découpage de l'espace... À ce titre l'œuvre de Pagégý atteint une dimension spirituelle particulièrement sensible. Je redéfinis la réalité existante, je m'inspire d'elle mais sans quelle soit dicible, explique-t-il. Il y a un lien entre la structure mentale et la façon dont on transcrit nos émotions par des couleurs, des formes et des lignes. C'est quelque chose qui s'impose à moi, à laquelle je ne peux me soustraire. Il est ici important de préciser qu'il s'agit d'une peinture tout public et non intellectuelle. L'artiste, pour réaliser ses toiles de formes principalement carrées, utilise l'acrylique et l'huile. Il n'hésite cependant

pas à recourir aux techniques mixtes (pastel, gouache, craie, fusain, sanguine, grattage...). Ses sources d'inspirations ? La nature, la montagne, le ciel, les dessins d'enfants, la musique...

Refus des étiquettes et des courants

Lacis de formes, bâtonnets qui donnent un sens minéral, couches de pâte, aplats à bords précis. Les différents éléments font valoir, d'un tableau à l'autre, leur énergie propre. Faisant fi des écoles et des académismes, Pagégý se débarrasse de tous les artifices et les fioritures. La peinture c'est la liberté. J'essaie de me remettre en question à chaque toile, dit-il. Techniquement je ne refais jamais deux fois la même chose. Il faut être capable de se surprendre soi-même. Jeune retraité de France Telecom, Dominique Pagégý, 56 ans, peut depuis quelques temps se consacrer entièrement à sa passion. Quand je travaillais je ne pouvais pas produire assez. J'ai maintenant vraiment l'impression d'avancer, d'aller très vite dans ce que je recherche, d'être près de ce que je suis. Je vais à

l'essentiel, au fond de moi-même. Je veux montrer quelque chose de plus abouti avec une certaine continuité. L'artiste qui est par ailleurs secrétaire de l'USM billard et membre de la Société nationale des artistes des PTT et de la Société littéraire et artistique de l'Orléanais, sera présent à la galerie chaque week-end. Ce qui m'intéresse c'est le partage, entrer en communication avec les gens, avec comme médium la peinture, résume Pagégý. Un ouvrage retraçant trente ans de sa peinture (1980-2010) sera disponible sur place.

● Clément Jacquet

L'expo en bref

Galerie du château de l'Étang
du jeudi 6 au dimanche 30 septembre.
Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 17h30.
Samedi et dimanche (en présence de l'artiste)
de 14h à 18h.
Entrée libre. Fermé le lundi

LOISIRS JEUNES

Renseignements : Animations Municipales

02 38 80 34 00 / www.ville-saran.fr

L'École municipale des sports : 100 % plaisir !

Créée depuis de nombreuses années, l'École municipale des sports a toujours autant de succès auprès des jeunes d'âge primaire. Une dizaine d'activités sont proposées aux enfants leur permettant de découvrir et de s'initier à différentes disciplines. Parmi elles, la natation.



Jean-Michel : Avec l'EMS, 95 % des petits Saranais apprennent à nager.



DANS quelques jours l'École municipale des sports va reprendre ses activités pour le plus grand bonheur des petits Saranais. Cette structure permet aux jeunes de 6 à 10 ans de découvrir et de s'initier à plusieurs disciplines. Bien sûr les activités aquatiques sont en première ligne, sachant que savoir nager est essentiel dans la vie. Jean-Michel Laurent, qui fait partie de l'équipe d'encadrement, a plaisir à expliquer. *L'objectif numéro 1 c'est que l'enfant se sente à l'aise dans l'eau. En début d'année les jeunes passent des tests qui nous permettent de constituer des groupes homogènes pour que chacun soit bien à sa place.* En effet, au cours de ces tests, il apparaît que certains enfants nagent déjà très bien alors que d'autres ont encore peur de l'eau. Alors l'initiation commence par des choses très simples comme apprendre à flotter, à glisser, à sauter, à mettre la tête dans l'eau. *On fait tout ça sous forme de*

jeux, avec des accessoires, tapis, frites... et ça se passe très bien plaide Jean-Michel qui ajoute que l'âge idéal pour apprendre à nager, c'est bien celui-là. Quand les enfants sont à l'aise dans cet élément, commence alors le véritable apprentissage. *On leur fait toucher à tout explique notre interlocuteur, non seulement on leur apprend toutes les nages, mais on les fait jouer au water-polo, on les initie au masque et aux palmes, on leur fait faire des exercices de sauvetage et même à l'occasion du carnaval on fait une séance habillée.* Le but est non seulement qu'ils soient tous bien dans l'eau, mais qu'ils sachent réagir à toutes les situations et qu'ils soient également attentifs aux autres.

Comme un poisson...

Quand on demande à Jean-Michel ce que tout cela apporte aux enfants, il est affirmatif : *D'abord de la détente ! Quand*



ils viennent ils ont fait leur journée de classe, alors ils ont besoin de se défouler. Nolwenn, 11 ans, confirme : *Ce qui est bien c'est que tu nages et que tu apprends à faire plein de choses sans qu'on te force. Je me suis vraiment amusée, et puis les maîtres nageurs ils sont drôles, ils ne sont pas sévères, comme ça, on progresse sans s'en rendre compte. Et on se fait des amis aussi.* Et la jeune fille au regard transparent saute dans le grand bassin pour enchaîner les longueurs, brasse, crawl, dos crawlé... Elle est comme un poisson dans l'eau. Jean-Michel reprend : *Ça leur donne de l'assurance, en particulier pour les plus timorés et ça les valorise par rapport aux autres. Ils sont capables de faire beaucoup de choses.* Notre interlocuteur reconnaît que, si les parents sont en général très satisfaits, ils sont aussi surpris par cette méthode qui est bien éloignée de la manière dont eux-mêmes ont appris à nager. *Avant on enseignait aux gens des mouvements, pas à être bien dans l'eau ! rappelle-t-il avec un sourire un brin moqueur.*

Quand on l'interroge sur l'après EMS, il cite *Il y a ceux qui accrochent bien et qui reviennent tous les ans. Ensuite ils s'inscrivent dans les clubs, soit en natation, natation synchronisée ou water-polo. Et puis il y a ceux qui s'investissent moins dans cette activité par la suite, mais qui seront capables de pratiquer d'autres sports nautiques comme la voile ou la planche. Et puis il y a tous les autres, et ça veut dire pas loin de 95 % de jeunes Saranais, et*



Nolwenn : On apprend en s'amusant.

donc de futurs adultes qui savent bien nager, ce qui représente un atout essentiel dans la vie, y compris pour passer certains examens ou accéder à certaines professions. Et Nolwenn est l'illustration vivante de ses propos : c'est sûr qu'elle conservera cette aisance dans l'eau toute sa vie. Pour l'an prochain elle réfléchit encore. Elle aimerait trouver un espace où elle puisse continuer sa progression, mais sans la contrainte d'entraînements et de compétitions. Continuer à 100 % pour le plaisir.

● M-N Martin

● **Attention ! Les dates des vacances scolaires de la Toussaint ont changé !** Désormais la fin des cours aura lieu le samedi 27 octobre et la reprise le lundi 12 novembre au matin.

● **Portes ouvertes du Centre Jacques-Brel** samedi 29 septembre à partir de 14 heures.

● **L'École municipale des sports** propose aux enfants de CP à CM2 de nombreux ateliers leur permettant de découvrir et de s'initier à différents sports. Au programme de cette année : jeux d'opposition, activités multisports, athlétisme, basket, football, handball, judo, tennis, natation et tir à l'arc. Les séances ont lieu le soir de 17 à 18h et le mercredi.

> Renseignements et inscriptions à l'accueil de la mairie 02 38 80 34 00 ou sur www.ville-saran.fr

Restauration municipale

Mardi 4

Concombres vinaigrette / Jambon de volaille / Purée de pommes de terre / Yaourt bio à la vanille.

Mercredi 5

Betteraves cuites (Loiret) et maïs en vinaigrette / Rôti de bœuf froid / Petits pois et carottes / Chanteneige / Prunes.

Jeudi 6

Melon / Escalope de volaille à la crème Pâtes Glace.

Vendredi 7

Salade piémontaise maison / Filet de poisson pané / Haricots verts / P'tit Louis / Raisin.

Lundi 10

Tomates aux dés d'Emmental vinaigrette huile d'olive vinaigre Balsamique / Émincé de dinde sauce douce / Riz Basmati / Crêpe.

Mardi 11

Galantine de volaille aux pistaches / Omelette nature / Épinards hachés / Petit Champanet / Pomme (Loiret).

Mercredi 12

Radis et beurre / Filet de merlu au curry / Gratin dauphinois maison / Semoule au lait nature.

Jeudi 13

Taboulé / Rôti de porc (*de dinde) / Brocolis / Kiri / Banane.

Vendredi 14

Carottes râpées fraîches / Sauté de veau marengo / Pommes noisette / Fromage blanc aromatisé.

Lundi 17

Pommes de terre vinaigrette / Saucisse de volaille / Carottes Pavé d'Affinois / Raisin.

Mardi 18

Salade verte vinaigrette / Queue de saumon à l'aneth / Semoule / Yaourt aromatisé bio.

Mercredi 19

Tagliatelles à la romaine / Palette de porc à la diable (*jambon de volaille) / Printanière de légumes / Tome blanche / Ananas frais.

Jeudi 20

Concombres sauce bulgare / Paleron de bœuf sauce tomate / Purée de pommes de terre / mini Babybel / Mousse au chocolat.

Vendredi 21

Macédoine mayonnaise et fromage blanc / Rôti de dinde / Beignets de courgettes / Yaourt nature sucré / Prunes.

Lundi 24

Salade coleslaw / Filet de colin lieu sauce crustacés / Pâtes torticolores / Fromage frais aromatisé à la fraise.

Mardi 25

Brioche à l'Emmental / Haut de cuisson de poulet / Chou-fleur / Poire (Loiret).

Mercredi 26

Salade verte vinaigrette / Hachis parmentier maison au bœuf / Cantal / Compote de pommes saveur biscuitée.

Jeudi 27

Salade de perles (pâtes) au surimi / Émincé de porc dakota (*de dinde) / Haricots beurre / Cantafrais / Raisin.

Vendredi 28

Tomates vinaigrette / Sauté d'agneau / Riz / Crème dessert au chocolat.

*plat sans porc

L'origine de la viande bovine sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville www.ville-saran.fr

Reprise des activités de l'École municipale de sports le 17 septembre

SPORT

. Centre nautique

Fermeture pour vidange
> Du 3 au 16 septembre inclus.

. École municipale des sports (de CP à CM2)

Reprise des activités le lundi 17 septembre
Tous les soirs de 17h à 18h et le mercredi.
(Jeux d'opposition, activités multisports, athlétisme, basket, football, handball, judo, tennis, natation, tir à l'arc), inscriptions à l'accueil de la mairie.

. USM Football DH – stade du Bois Joly à 15h

Saran / Vierzon Églantine > Dimanche 2 septembre.
Saran / Saint-Jean-le-Blanc > Dimanche 9 septembre.
Saran / Vierzon Foot 18 > Dimanche 7 octobre.

. USM tennis (usmsaran@fft.fr - 02 38 73 08 47)

27^e Tournoi Open de l'USM Saran Tennis / courts couverts, rue Maurice-Claret
> Du 7 au 23 septembre : 18h en semaine/journée complète le week-end.

. Inscriptions Jeunes et Adultes à l'USM Tennis

Le planning des inscriptions est consultable sur le site du club (renseignements 06 10 73 36 38 / 06 59 48 36 26)

. USM Cyclisme (usmsaran.cyclisme.free.fr)

Présentation de la section cyclisme et initiation aux vélos de course, parcours d'adresse (à partir de 4 ans)
Cour de l'école du Bourg de 14h30 à 16h30
> Samedi 8 septembre.

. USM VTT Trial (usmsarantvtt.com)

Séances découverte de la section
> Les samedis 8, 15, 22 et 29 septembre, le 6 octobre, à partir de 13h45 au local VTT (près du centre équestre).

. USM Tennis de table

Tournoi de tennis de table - gymnase Jean-Landré, la journée
> Dimanche 9 septembre.

. USM Natation

Les tests de niveau sont obligatoires avant l'inscription (au service accueil de la mairie). Tests à passer impérativement les 17, 18, 20 ou 21 septembre à partir de 17h (renseignements au centre de La grande planche).

Toutes les activités nautiques sur www.ville-saran.fr

. USM Handball N1 (M)

Saran / Hazebrouck - Halle des Sports à 20h45.
> Samedi 22 septembre.

. USM Basket N2 (F)

Saran / Nantes - salle Guy-Vergracht à 20h.
> Samedi 22 septembre.

. Asfas Triathlon 45 (www.asfastr.com / 06 37 98 11 75)

Journée « Familathlon » (découverte gratuite des activités sportives et ludiques, avec des animations)
centre nautique La Grande planche.
> Dimanche 23 septembre à partir de 10h.

. Asfas Athlétisme

Grande journée anniversaire pour les 40 ans de l'Asfas athlétisme (expos photos, archives et autres surprises), suivie d'un repas et d'une soirée dansante et animée - salle des Fêtes à partir de 15h
> Samedi 29 septembre.
Journée nationale automne interclubs des jeunes
stade Colette-Besson, la journée > Dimanche 30 septembre.

ASSOCIATIONS

. Les Jeunes d'antan

Reprise des activités des mardis et jeudis de l'association
> Mardi 4 septembre, foyer G.-Brassens
> Jeudi 6 septembre, centre M.-Pagnol octobre.

Comité des Fêtes

. Inscriptions au Vide grenier

(réservé aux saranais. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Prix d'un emplacement : 12 € pour une voiture, 17 € pour un utilitaire ou une voiture + remorque).
> Samedi 1^{er} septembre, de 9h à 12h au château de l'Étang.
VIDE GRENIER, EN PRÉSENCE DES BARJOTS DE JARGEAU
> Dimanche 9 septembre, parc du château de l'Étang.

. UFC Que choisir

Permanence de l'association - salle Lucien-Barbier de 14h30 à 18h
> Mardi 4 septembre
> Mardi 2 octobre.

. Cimas (club informatique)

Portes ouvertes, renseignements et inscriptions sur place (ouvert aux débutants, amateurs et confirmés)
local du Chêne Maillard - 675, avenue des Champs Gareaux.
> Jeudi 13 septembre, de 17h à 19h.
> Vendredi 14 septembre, de 17h à 19h.

. Groupe d'histoire locale (renseignements 02 38 73 32 42)

FÊTE DU VIN DOUX

> Samedi 15 septembre, de 16h à 18h : vendange de la vigne du Clos Salmon avec la participation de l'association La Petite fleur saranaise et défilé costumé.
> Dimanche 16 septembre, de 10h à 18h30, parc du château de l'Étang.
Ambiance familiale avec de nombreuses animations et dégustations (les crêpes de Manue), expos-ventes d'artisanat et de produits du terroir, présence d'associations (La Petite fleur saranaise, Jardins 2000, la Galoche saranaise), animation musicale du Zingophone.

. Art's Danse (infos@artsdanse.com / 06 81 26 56 32)

Inscriptions (cours pour adultes et jeunes à partir de 11 ans)
gymnase Guy-Vergracht > Samedi 15 septembre de 14h à 17h,
> Dimanche 16 septembre de 10h30 à 12h.
Reprise des cours : Lundi 17 septembre

. Comité local du Secours populaire / Grande braderie

124, rue des Bergeronnettes, de 9h à 12h30 / 13h30 à 15h
> Samedi 15 septembre.

. Le GPIECS / gpiecs@laposte.net

Réunion publique, venez vous informer des actions de l'association
salle du lac de la Médecinerie à 20h30 > Jeudi 20 septembre.

. Association Familiale / Bourse aux vêtements automne-hiver

salle des Fêtes > Mardi 25 septembre : dépôt des vêtements de 9h à 17h30, vente 19h à 21h / Mercredi 26 septembre : vente de 9h30 à 13h / Reprise des invendus de 17h30 à 18h30.

VIE MUNICIPALE

. Rencontre avec les élus

> Samedi 8 septembre, en mairie de 10h à 12h.
> Samedi 29 septembre, salle Marcel-Pagnol de 10h à 12h.

. Conseil municipal

> Vendredi 21 septembre, en mairie à 19h.

SENIORS

. PASSEPORT SENIORS

Il est délivré à partir de 55 ans les lundis et jeudis matins de 8h30 à 12h, au coût de 35 € pour l'année. Apporter une photo, un certificat médical de moins de trois mois uniquement pour l'activité piscine et/ou gymnastique (02 38 80 34 24). Le renouvellement de ce passeport sera possible dès le 27 août. Après passage à la mairie, l'inscription pourra se faire à la piscine les 11 et 14 septembre à partir de 10h.

. Atelier créatif (séance à 5€)

Créations-décorations diverses (mosaïque le matin et aquarelle l'après-midi) - salle des Aydes de 10h à 12h et de 14h à 16h30.
> Jeudi 13 septembre > Jeudi 27 septembre.

. Repas anniversaire suivi du Loto

Déjeuner à 12h30, puis loto organisé par les amis du Foyer à 15h (17,17 € vin et café compris) - Foyer Georges-Brassens (inscription au Foyer 02 38 72 35 00 avant le 11 septembre).
> Vendredi 21 septembre.

. Le Centre médico-psychologique du centre hospitalier

départemental Georges-Daumezon (Allée Jacques-Brel / 02 38 73 42 03) a repris son accueil depuis la fin des travaux réalisés au sein du local.

CULTURE

Bibliothèque

Tél. : 02 38 80 35 10 / bibliotheque@ville-saran.fr
Horaires d'ouverture durant toute l'année, y compris les petites vacances : mardi > 14h-18h / mercredi > 10h-12h/13h30-18h
vendredi > 14h-18h / samedi > 10h-12h30/14h-17h / Fermé le lundi

. Papoti de branchage, chuchoti de feuillage

Balade contée de Nicole Bockem (sur inscriptions à la Bibliothèque).
Départ à 18 heures de l'église, puis cheminement dans Saran (tout public à partir de 8 ans)
> Vendredi 14 septembre.

. L'Heure du Conte (sur inscriptions)

> Samedi 15 septembre à 15h30 (enfants scolarisés).
> Mercredi 3 octobre à 15h30 (enfants scolarisés)

. Conférence - Rencontre avec Paul Laveau,

écrivain chapellois (adultes)
Rencontre avec Paul Laveau à travers son livre *Un français à Weimar* (entrée libre) - Bibliothèque à 10h30
> Samedi 15 septembre.

Écoles municipales de musique et de danse

Tél. : 02 38 80 35 19 / emm@ville-saran.fr

Tél. : 02 38 32 57 65 / emd@ville-saran.fr

. Inscriptions à l'EMM et à l'EMD

> Jusqu'au 12 septembre, à l'accueil de la mairie.

. Rencontre avec les enseignants de l'École de musique, et découverte des instruments

> Samedi 15 septembre de 9h30 à 12h.

Galerie du château de l'Étang

Tél. : 02 38 80 35 70 / chateau.etang@ville-saran.fr

. Dominique Pagégy, *Peintures récentes*

> Du 7 au 30 septembre.
Du mardi au vendredi de 14h à 17h30.
Week-end de 14h30 à 17h30, en présence de l'artiste.
Fermé le lundi. Entrée libre

Théâtre de la Tête Noire

Tél. : 02 38 73 02 00 / www.theatre-tete-noire.com

. OUVERTURE DE LA SAISON suivie de *Congés payés* par la Cie Stéréoptik (à partir de 7 ans).

> Jeudi 27 septembre à 19h30 (entrée gratuite sur réservation).

« Du rose plein les yeux »

Durant tout le mois d'octobre, la Ville s'associe à la campagne nationale sur le dépistage des cancers et à l'action du Cofel (Comité féminin du Loiret). Objectifs : sensibiliser la population à la prévention et l'inciter au dépistage. Rencontres et actions sont prévues dans la commune, avec pour but d'aller directement vers les saranaises et saranaï.

Au cours de sa vie, une femme sur huit sera confrontée à un cancer du sein. 3 500 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus sont recensés chaque année. À ceux-ci viennent s'ajouter 60 000 cancers de la prostate, le premier cancer masculin et 30 000 cas de cancer colorectal. Face à cet état des lieux tristement éloquent, on ne peut que rappeler encore et encore, année après année, que le dépistage est le moyen le plus simple de sauver des vies. Depuis plus de dix ans, la Ville s'implique en faveur de la sensibilisation et du dépistage des cancers. Cette année encore, elle s'associe à la campagne nationale « Du rose plein les yeux » et à l'action du Comité féminin du Loiret (Cofel), durant tout le mois d'octobre, afin d'inciter la population à répondre aux invitations de l'Adoc 45, structure qui gère le dépistage.

Au plus près de la population

Nous essayons de renouveler l'action chaque année afin d'arriver à mieux faire passer le message explique Annick Deketelaere, directrice de l'Action sociale à la Ville. Cette année, nous avons décidé d'aller plus vers la

population, là où elle est vraiment. Concrètement, une rencontre avec le groupe « Paroles d'habitants », Adoc 45 et le Cofel, ouverte à tous, est organisée le jeudi 11 octobre de 9h30 à 12 heures au local du 79, allée de Gascogne. Les associations caritatives comme le Secours populaire et les Restos du cœur seront également sollicitées sur les lieux de distribution au cours de ce même mois, avec pour objectif de faire passer le message de prévention et de dépistage de manière plus souple. « Du rose plein les yeux », les saranaï auront l'occasion d'en avoir durant tout le mois d'octobre : La sculpture de la Liberté sur l'esplanade de la mairie sera éclairée en rose, une banderole mentionnant l'opération sera installée sur la façade de la mairie, la décoration florale des différents lieux d'accueil du public des services municipaux se parera de rose. On ne le rappellera

jamais assez : Le cancer est une maladie qui nous concerne tous.

● Arnaud Guilhem

Rencontre avec le groupe « Paroles d'habitants », Adoc 45 et le Cofel, ouverte à tous jeudi 11 octobre de 9h30 à 12 heures au local du 79, allée de Gascogne.



Le nouveau Biocoop officiellement inauguré



Après plusieurs mois de fermeture et un changement de propriétaires, le magasin saranaï dédié à l'alimentation biologique et aux éco-produits fête son inauguration le vendredi 21 septembre en soirée. Présentation.

Pour une surprise, c'est une bonne surprise ! Après plusieurs mois de fermeture et tout autant d'interrogations de la part des habitués, le magasin Biocoop est officiellement inauguré le vendredi 21 septembre en soirée. *Tout le monde est le bienvenu* indiquent Dominique Rabreau et Sandrine, sa compagne, les nouveaux propriétaires. Dans les faits, ce magasin spécialisé dans l'alimentation biologique et les éco-produits a ré-ouvert ses portes le 19 avril dernier. *Ça faisait trois ans que nous cherchions quelque chose, un local. C'est très difficile et cher de se lancer en création* explique Sandrine. *Nous nous sommes portés acquéreurs du magasin à partir de août 2011, puis nous sommes passés devant la commission Biocoop qui est une centrale d'achat engagée au niveau des actions et de l'agriculture. Cette centrale d'achat est très rigoureuse. Elle nous permet de proposer du qualitatif et du compétitif.* Outre Gien et Vendôme, le bassin orléanaï dispose donc à son tour et à nouveau de sa Biocoop. Une véritable institution créée voilà plus de vingt-huit ans par une dizaine de familles, qui ont organisé au fil du temps

un réseau d'acheminement « bio », avant de créer un magasin.

Du bio et rien que du bio

Sur ses 295 m², le magasin propose de nombreux produits et articles : Fruits et légumes, fromages, produits d'alimentation, compléments alimentaires, produits cosmétiques, sans oublier un rayon librairie et une cabine de soins. *La centrale fournit l'essentiel. Nous travaillons avec quelques petits fournisseurs et nous allons essayer de faire travailler au niveau local* indique Sandrine. Une équipe soudée, composée de deux salariés et du couple propriétaire veille au bon fonctionnement du magasin. Une équipe éprouvée en matière de « bio ». *Muriel est hygiéniste alimentaire, Arnaud est responsable des fruits et légumes, Dominique travaille dans le bio depuis six ans et pour ma part je suis esthéticienne dans le bio depuis neuf ans* indique la propriétaire. *Nous, on est convaincus, la clientèle aussi. C'est une clientèle spécifique qui a besoin d'écoute et de conseils.* Une clientèle qui est saranaïe naturellement, mais aussi d'Orléans, d'Olivet voire du sud

de Paris. *Depuis l'ouverture, ça vient petit à petit, mais on n'a pas fait beaucoup de publicité, on compte sur le bouche à oreille.* À moyen terme, des conférences sur la santé et le bien-être, mais aussi des cours de cuisine seront proposés. Pour l'heure, ces quadras balgentiens se veulent confiants. *Tant qu'il y aura des scandales alimentaires et des pesticides dans les assiettes, le « bio » continuera sa progression* résume Sandrine. *Pour nous, ce magasin est un pari. Nous sommes supermotivés. On veut vivre de ce qu'on fait et si en plus on peut en vivre bien tant mieux.* Que dire de plus ?

● Arnaud Guilhem

Biocoop

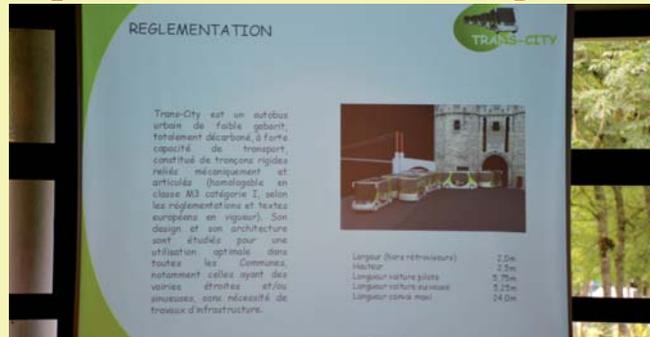
Alimentation biologique et éco-produits

40, rue Gabriel-Debacq à Saran
Lundi : 15h-19h
Mardi-mercredi-jeudi :
9h30-13h/14h30-19h
Vendredi-samedi : 9h30-19h
Tél. : 02 38 73 20 45

Michel Guérin opte pour le Trans-City



Michel Guérin, lors de la présentation à la presse le 26 juin dernier



Michel Guérin défend avec vigueur un mode de transport novateur, le Trans-City. Cette navette électrique, écologique, modulable selon les besoins, est une excellente solution, notamment pour la desserte du tissu économique du nord-ouest de l'agglomération.

LES modes de transport collectif et la façon de desservir l'habitat, les commerces, les services et les lieux de travail ont toujours été une des préoccupations de Michel Guérin. Aujourd'hui il soutient et promeut un nouveau concept : le Trans-City. Navette électrique qui est non polluante, silencieuse, souple d'utilisation, modulable, pas plus chère qu'un bus et passant par la voie urbaine. Conseiller municipal et conseiller général, l'édile milite pour l'adoption de ce nouveau transport en commun en site propre. Compte tenu du coût des deux lignes du tramway, on ne peut espérer avoir une installation fiable sur le nord-ouest de l'agglomération avant cinquante ans, assure celui qui fut à l'origine de la TAO en 1974 et qui pendant quinze ans a été rapporteur à la commission transport du Sivom. J'ai eu connaissance du projet Trans-City qui est vraiment différent de tout ce qu'on a vu jusqu'ici et j'y ai de suite adhéré. Cette navette électrique pourrait ainsi, à faible coût, desservir les zones d'activités économiques mais aussi des zones prioritaires où le public attend d'être reconnu (le futur hôpital nord, Pôle 45, l'établissement pénitentiaire, la zone commerciale Cap Saran, les secteurs les plus urbanisés de la commune...). Le tout avec

des liaisons rapides vers la gare de Fleury-les-Aubrais afin que s'effectue la liaison avec le tramway et Orléans ». À noter que Trans-City bénéficie d'ores et déjà du soutien d'EDF et de Saint-Gobain, et est en pourparler avec Michelin.

Très grande maniabilité et faible coût

Il existe aujourd'hui des véhicules électriques en zone urbaine, type minibus, mais d'une capacité très restreinte, assure Eric Clouzeau, l'un des deux ingénieurs-concepteurs du Trans-City pour lequel les services de l'État ont émis un avis favorable. Nous proposons un bus multi-articulé, disposant de plusieurs tronçons, modulables selon les besoins et les heures d'affluence. Ainsi, en utilisant de une à quatre voitures, nous pouvons transporter de 19 à 97 voyageurs. Chacune d'entre elles dispose de son propre moteur et de ses batteries. Toutes les roues sont motrices, ce qui autorise une grande maniabilité. Michel Guérin met l'accent sur la nécessité d'un TCSP (Transport en commun en site propre), desservant les zones d'activités économiques. Aujourd'hui le tramway ne passe que sur cinq des vingt-deux communes de l'Agglomération orléanaise, explique-t-il avec conviction. Les entreprises

implantées au nord-ouest de l'agglomération paient la taxe de transport mais n'en bénéficient en rien. C'est une injustice et une spoliation de cette taxe. Le système Trans-City peut s'appliquer partout où on sait que le tramway ne passera pas (Boigny-sur-Bionne, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin...) et desservir des zones d'activités comme par exemple celle de la Saussaye sur Saint-Cyr-en-Val. Et d'ajouter : Le surcoût à l'achat par rapport à un bus classique, est amorti en trois ans. Cette navette bénéficie d'un coût d'exploitation peu élevé. Le Trans-City peut passer sur tout type de voie, sans infrastructures nouvelles au sol. C'est la solution idéale. D'un petit gabarit (2 m de large), très maniable, le Trans-City peut en effet, grâce à son système innovant, passer partout. D'ailleurs parallèlement à sa fonction voyageurs, il présente un modèle fret. L'entreprise de logistique Deret s'y intéresse de très près. Le Trans-City sera disponible fin 2012-début 2013. Et le maire honoraire de Saran de conclure : Je propose d'utiliser l'énergie de l'Utom pour alimenter, pour partie, les batteries des véhicules. J'espère que ce nouveau service sera pris en compte par le concessionnaire Kéolis, de façon à refonder des circuits nouveaux, rapides, économiques et essentiels.

● Clément Jacquet

Le sport scolaire à l'honneur

Si Saran peut s'enorgueillir d'être une des villes les plus sportives du département du fait de la richesse de son potentiel associatif et de la qualité de ses équipements, le sport scolaire n'est pas en reste. Les établissements proposent aux collégiens et lycéens, via l'UNSS, une pratique plus ludique dans laquelle l'acquisition de compétences telles que le fair-play et l'autonomie sont privilégiées. Ce qui n'empêche pas les résultats de tomber, comme cela a été le cas l'année scolaire dernière.



Delphine, Andréa, Maëlle, Mathilde (de g à d) et Alexia (1^{er} plan) lors des championnats de France scolaires d'athlétisme à Créteil.



Dorian, Antonin, Louis-Alexandre et Shawn le relais masculin qualifié pour les championnats de France d'athlétisme à Créteil.



L'équipe du Lycée d'Ingré, vice-championne de France d'acrogym à Amiens.

Photo © F. Pinsard

HISTORIQUE ! Pour Frédérique Pinsard, professeure d'EPS et toute l'équipe pédagogique du collège Montjoie, l'année 2011-2012 aura été historique. En effet, depuis la création du collège on n'avait jamais vu des équipes d'athlétisme décrocher autant de podiums et participer à des championnats de France. Delphine, Dorian, Andréa et les autres l'ont fait ! Ça a commencé dès le début de saison avec le très bon résultat d'une élève qui a terminé au pied du podium du cross départemental. Puis l'établissement a remporté les « Asfas classes » organisées par le club saranais et ça n'a pas arrêté raconte l'enseignante. En effet les relais masculins et féminins ont tout gagné, le titre départemental, le titre académique et leur billet pour « les Francs » où ils terminent en première moitié de tableau. Quant au groupe des filles par équipe elles doublent la mise avec l'or à tous les niveaux jusqu'aux championnats de France. Et de cette expérience, Alexia, Maëlle, Shawn, Louis-Alexandre et Antonin, garderont un souvenir unique. Le stade, « ultra-sécurisé », les épreuves, « hyperstressantes », l'ambiance et les autres équipes « méga top », l'hôtel « trop bien »...

Tout cela fait que Créteil est devenu leur Londres à eux et qu'Alexia est tout à fait ans le ton quand elle lance son « Amazing !!! » (ahurissant).

Vitrine

Incroyable, inoubliable, magique... élèves et professeurs savourent ces instants parce que tous savent parfaitement que 2013 sera une autre année. Et Frédérique Pinsard confirme C'est un travail de longue haleine, il faut aller chercher les élèves, les motiver et puis chaque compétition suppose une grosse organisation. Et à ce propos notre interlocutrice tient à adresser de chaleureux remerciements à ses collègues et à la direction de l'établissement bien sûr, mais aussi aux parents, à la Ville et à l'Asfas qui ont été de précieux partenaires. Autre établissement, autres élèves et un palmarès tout aussi honorable. L'équipe féminine du

lycée d'Ingré a terminé vice-championne de France d'acrogym à Amiens le 23 mai dernier. Au sein du groupe des Saranaises qui ont découvert cette discipline au collège Montjoie grâce à Claudie Laclotte désormais à la retraite. Tous ces élèves constituent une vitrine pour leur établissement, et, s'ils ont au cours de cette année scolaire été dans la lumière, ils ne sont que la partie immergée d'un immense iceberg qui compte des centaines de jeunes. Des jeunes qui n'auraient jamais pratiqué de sport si l'école, et en particulier le collège, ne leur avait pas ouvert ces possibilités.

● M-N Martin

• En bref...

• Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article du mois de juin, qui présentait le nouveau snack-restaurant *Le Verde Minho* situé à côté du centre nautique, au 146 rue Maurice-Claret. Il fallait lire le 02 18 69 20 87. Avec toutes nos excuses.

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants se déroulera les 4 et 5 octobre prochains. Un calendrier a été distribué par l'Agglo courant août dans les boîtes aux lettres, mais vous pouvez toujours le consulter sur son site internet www.agglo-orleans.fr. Il est demandé de sortir les encombrants la veille au soir. Objets acceptés : ferraille, mobilier usagé, portes et planches, matelas et sommiers, moquette et carrelage, cartons et gros emballages, déchets de petits travaux de bricolage. Plus de renseignements 02 38 56 90 00.

CPAM : nouveaux horaires

À compter du 3 septembre, l'agence de Saran, située rue de la Fontaine, modifie ses horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h30 (sans rendez-vous) / 14h-17h (sur rendez-vous uniquement). Pour prendre rendez-vous contactez le 3646 du lundi au vendredi de 8h à 18h ou sur votre compte www.ameli.fr.

Moyens de paiement : Facilitez-vous la vie !

Des espèces, au paiement en ligne tout au long de l'année, la Ville propose aux saranais de multiples modes de règlement des activités et prestations municipales. Tour d'horizon.

CRÊCHE, cantine, centres de loisirs, portage de repas à domicile... Comme à l'accoutumée en ces temps de rentrée, les factures ont tendance à s'accumuler. Afin de faciliter la vie de ses administrés, la Ville propose et développe de nombreux moyens de paiements des activités éducatives, à l'exclusion des activités associatives et des factures d'eau. *Actuellement, nous proposons quasiment tous les moyens de paiement, sauf le TIPI (Titres payables par internet) qui est à l'étude* explique Françoise Diaz, adjointe déléguée à l'administration générale. *Il s'agit d'aider la population et de ne pas la couper de l'administration communale.* 1,3 million d'euros sont ainsi réglés chaque année à la Ville, qui facture à posteriori ou « paiement à service fait ». Et depuis 2008, les moyens de paiement n'ont cessé d'évoluer et de se développer, avec notamment la mise en service de l'Espace famille sur le site de la Ville, qui offre la possibilité de payer en ligne, 7j/7 et 24/24.

Des espèces au règlement en ligne

Plus ancien mode de règlement : Les espèces. Elles peuvent être utilisées afin de payer toutes les activités, la seule contrainte étant de se rendre au service Régie centrale en mairie. Les chèques bancaires sont aussi un moyen de paiement simple et rapide. Quant aux autres moyens de règlement, ils sont tout aussi valables, selon diverses modalités. Ainsi, concernant la carte bancaire, celle-ci n'est acceptée que pour un montant minimum de dix euros. Pour leur part, les chèques vacances sont utilisables uniquement pour les prestations à caractère de loisirs : musique, danse, EMS, centre de loisirs, colonies, mini-séjours et autres stages de musique.

Le prélèvement automatique constitue un mode de paiement à la fois simple et pratique. *Il suffit de nous contacter à la Régie centrale et nous envoyons un document à remplir. Le prélèvement est effectué le 5 du mois* précise Jean-Luc Roquet, responsable municipal des services à la population.

Le ticket Cesu (ou Chèque emploi service universel) est pour sa part accepté pour le paiement des activités de petite enfance, périscolaire, centre de loisirs et portage de repas à domicile.

À l'heure d'internet, le paiement en ligne est également accessible via l'Espace famille, sur le site de la Ville, concernant les activités liées à l'enfance. Pour effectuer un règlement ainsi, il suffit de se munir de ses codes d'accès personnels. Précision utile : ce mode de règlement impose le paiement intégral de la facture. Le Ticket Loisirs, délivré par la Caf (Caisse d'allocations familiales) aux familles, permet quant à lui de régler en ligne des activités de loisirs sportives ou culturelles des enfants âgés de 8 à 15 ans.

Face à un tel choix de modes de paiement, un seul conseil : Utilisez-les et facilitez-vous la vie !

• Arnaud Guilhem

- Mairie de Saran
- Place de la liberté
- Service Régie centrale
- Lundi à vendredi : 8h30 -12h / 13h16h30
- Samedi : 8h30-12h
- Tél. : 02 38 80 34 34 / regie@ville-saran.fr
- En ligne :
- Espace famille
- www.ville-saran.fr

N'oubliez pas le Disque bleu !

Entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier dernier, le nouveau disque bleu européen a permis notamment à la Ville de redéfinir la durée de stationnement des véhicules et de contribuer ainsi au mieux vivre ensemble. Précisions.

UN carré bleu de 150 mm x mm, un symbole « P », et une seule fenêtre indiquant l'heure d'arrivée. Chacun aura reconnu le nouveau disque de stationnement européen mis récemment en service. À l'origine de ce disque bleu nouvelle formule, une réglementation européenne retranscrite en droit français en 2007 et entrée en vigueur... Depuis le 1^{er} janvier 2012. *L'ancien cadre était trop rigide* explique Steve Richard, responsable de la Police municipale. *La durée de stationnement était fixée à 1h30. Aujourd'hui, le principal point positif est que le maire peut réglementer librement, par arrêté municipal, le temps de stationnement. Cela permet une plus grande régulation et rotation des véhicules, un mieux vivre ensemble.* Cela incite également les automobilistes à une plus grande vigilance, la durée de stationnement pouvant désormais varier d'une commune à l'autre. Autre avantage, le retour de zones bleues en France, dans les zones d'activités et/ou commerciales, comme par exemple rue Passe-Debout, aux abords du fast food.

45 minutes chrono

Première ville de l'agglomération à avoir distribué gratuitement près de 6 000 disques nouvelle version à ses administrés, Saran a choisi de limiter la durée de stationnement en zone bleu à 45 minutes. Une nouvelle réglementation qui s'applique de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. En dehors de ces créneaux, chacun peut stationner librement, sans apposer le disque. Quant aux voies réglementées, elles restent inchangées : Rue du bourg, rue Georges-Coignet, abords de l'école du Bourg, abords de la mairie, rue du faubourg Bannier et une partie de la rue Passe-debout. Seule création de zone bleue, entre la RD 2020 (ex-nationale 20) et l'ancienne route de Chartres. Après avoir observé une période de clémence vis-à-vis des automobilistes, la Police municipale est à même désormais de verbaliser. *L'amende est de 17 euros si le disque n'est*



pas apposé, si la durée de stationnement est dépassée ou encore s'il s'agit d'un ancien disque bleu indique Steve Richard. Une bonne raison d'être attentif !



Bonne nouvelle pour les habitants du quartier du Chêne Maillard... et les autres ! La boulangerie du 675, avenue des Champs Gareaux va réouvrir prochainement. M. et M^{me} Guyard vous accueilleront dès le 1^{er} septembre. Repères reviendra le mois prochain sur l'activité commerciale du quartier.

• En bref...

• Secourisme

La Fédération française de sauvetage et de secourisme propose aux habitants de l'agglomération âgés de 10 à 16 ans, une section « Jeune sauveteur » : du secourisme en passant par le sauvetage aquatique et la découverte des métiers de la sécurité civile, le tout dans une pratique ludique. Les inscriptions sont ouvertes, ne tardez pas les places sont limitées.

Courriel : animation.jeunes-sauveteurs@secourisme45.com > www.secourisme45.com > 02 38 43 12 73.

Élection des représentants du personnel pour les entreprises de moins de 10 employés

Les salariés de l'artisanat et des petites entreprises de moins de 10 employés vont être appelés à voter pour la première fois pour élire les représentants du personnel.

Ce vote aura lieu du 28 novembre au 6 décembre 2012. Ne restez pas isolés, faites valoir vos droits. L'union locale CGT est à votre disposition pour tous renseignements UL CGT - 16, rue de la Grouette - Fleury-les-Aubrais (02 38 86 41 84 ulcgtfleury@free.fr)

Valérie Ravet, femme de **chœur** et de **cœur**



Valérie Ravet dirige la Saranade. La chef de chœur de cet ensemble vocal de qualité est une musicienne multi-instrumentistes, sympathique et humaniste.

21 JUILLET - Parc du château de l'Étang. Les voix chantent « La mer » de Charles Trenet. En ce jour de la Fête de la musique, une vingtaine de chanteurs et chanteuses de la Saranade se sont réunis autour d'un petit buffet champêtre, pour passer un moment convivial, musical et saluer l'arrivée de l'été. À leur tête, Valérie Ravet, 29 ans, chef de chœur de l'ensemble vocal saranaï, créé il y a maintenant vingt-sept ans. En ce 21 juillet c'est une véritable petite famille musicale qui prend ainsi ses quartiers d'été. *La Saranade c'est bien sûr de la musique et des chants mais c'est aussi beaucoup d'humain, d'affectif, précise Valérie, accorte et discrète. C'est une envie de chanter, de se rencontrer, de partager une passion commune, dans la bonne humeur et la convivialité. Parfois, comme aujourd'hui, la musique n'est qu'un prétexte pour nous retrouver, être bien ensemble.*

Une technique très sûre et une envie de la partager

Valérie donne depuis sept ans le « la » à cette formation amateur composée d'une quarantaine de personnes, majoritairement

féminines. Durant l'année, chaque jeudi soir, pendant deux heures, les voix masculines (ténor, basse) et féminines (alto, soprano) ont rendez-vous à l'auditorium de l'École municipale de musique, sous la direction de la sémillante jeune femme. Dynamique, enjouée, Valérie Ravet, formée aux conservatoires de Blois et d'Orléans et à la faculté de musique de Tours est une musicienne accomplie. Chanteuse (soprano), guitariste, hautboïste... elle enseigne ces trois disciplines et intervient sur plusieurs communes (Saran, Saint-Privé-Saint-Mesmin, Chaingy). À Saran, elle donne des cours de chant et le hautbois. *Ce sont toutes ces disciplines qui m'ont naturellement amenée à la direction de chœur, explique-t-elle. La guitare m'a permis de développer mon oreille harmonique, le hautbois de jouer dans un groupe et le chant m'a donné la technique que je peux aujourd'hui transmettre à mes choristes.* Une passion de la musique chevillée au corps et à l'âme que lui a transmise sa maman. Maryline, flûtiste, est présidente de l'Harmonie d'Ingré, ville dont Valérie est originaire et où elle a, dès 5 ans, été éveillée à la musique. Valérie Ravet, qui est aussi diplômée d'art-thérapie, prend sa fonction très à cœur. *Mon rôle est d'aiguiller*



Lors du concert anniversaire de La Commune le 4 février dernier

les choristes, de sculpter leur son, les faire progresser vocalement et de présenter et travailler un répertoire qui leur plaise ainsi qu'au public assure-t-elle. En fonction des projets, la Saranade présente un répertoire au panel varié : Musiques renaissance et classique (Carmen de Bizet...), variétés (Armstrong de Claude Nougaro, New-York New-York chanté par Liza Minnelli...), gospel, chants de Noël, chansons populaires étrangères, musique du monde.... Le président de la Saranade, Denis Charpentier, ne tarit pas d'éloges lorsqu'il évoque celle qui préside aux destinées techniques de l'ensemble saranaï : *C'est une très bonne chef de chœur, appréciée de tous. Spontanée, décontractée, professionnelle, Valérie, aime aussi faire des blagues. Elle apporte de la jeunesse et de la convivialité.*

Citoyenne du monde

La voix humaine est le plus bel instrument, souligne la chanteuse. Je trouve d'ailleurs que le chant à capella n'est pas estimé à sa juste valeur. Et de lancer un appel à ceux et celles qui aimeraient découvrir les joies du chant : *La Saranade ce sont des gens formidables où il règne une très bonne ambiance. Ses portes sont ouvertes à tous, notamment aux jeunes et aux hommes. Tout le monde peut chanter, à tout âge.* Valérie est

portée par des valeurs humaines et sociales que ce soit dans sa vie professionnelle ou personnelle. Ainsi pendant de nombreuses années, plus jeune, elle a été animatrice et directrice de centres de vacances pour des personnes atteintes d'un handicap mental. *Un public franc, sans hypocrisie avec des rapports non artificiels, se remémore-t-elle.* Aujourd'hui son goût pour l'autre prend aussi la forme du voyage. *Ce qui me motive c'est de rencontrer l'humain, déclare-t-elle dans un sourire. J'adore voyager, aller vers*

l'autre. Je me sens citoyenne du monde. Dès que je peux je pars. On a besoin des cultures des autres pour avancer. Pour mieux se connaître il faut aller voir ailleurs. Une profession de foi qui lui a fait découvrir les populations d'Afrique du nord, du Mali, de Russie, des Antilles... Côté loisirs, la chef de chœur a longtemps pratiqué la jonglerie et aussi une multitude de sports (natation, tennis, football, taekwondo...). Aujourd'hui la musique l'accapare beaucoup puisqu'elle donne aussi des cours privés via Allegro,

Des prestations à but caritatif

La Saranade donne régulièrement des concerts et fait des prestations publiques. Que ce soit à la salle des fêtes, à la Chapelle Vieille, au Foyer Georges-Brassens, à la Maison de cure ou ailleurs. Souvent elle se produit dans le cadre d'actions caritatives ou philanthropiques (personnes atteintes d'un handicap mental, d'autisme, de déficiences visuelles...) au profit d'organismes comme l'Unicef, le

Téléthon, les IME, Handichien... En février, dans le cadre de la commémoration des 140 ans de la Commune de Paris organisée par la Ville, la Saranade s'est produite à la salle des fêtes, en compagnie de la chorale du Foyer Georges-Brassens. *Nous donnons aussi des concerts avec d'autres ensembles, comme ce fut le cas récemment avec celui Monrichard ou avec l'Harmonie d'Ingré, souligne Valérie. Nous avons aussi monté un échange avec une chorale féminine de Prague en République Tchèque et avons effectué par le passé des voyages culturels et vocaux en Suisse et Belgique. La mairie est derrière nous. Saran ne manque pas de lieux pour faire des concerts. Il y a beaucoup de manifestations culturelles sur la commune et nous avons beaucoup de plaisir à*



En concert à l'église de Saran en avril 2011

représenter la commune de temps en temps. Valérie a donné rendez-vous à ses choristes le 6 septembre pour la reprise de la saison. Les nouvelles voix y sont les bienvenues. Au programme, notamment, la préparation des chants de Noël qui seront donnés le 15 décembre à Gidy puis à la Chapelle Vieille. L'occasion d'écouter ce bel ensemble, avec à sa tête une chef de chœur au grand cœur.

● Clément Jacquet

Continuons avec vous pour Saran

Pour le groupe majoritaire, Violaine NAQUIN-GRIVOT

Nouvelle rentrée, nouveau Président, nouvelle politique, vraiment ?

François Hollande l'a annoncé en juillet : il souhaite ratifier le Traité européen déjà signé par son prédécesseur. Pourtant, il avait annoncé pendant la campagne qu'il renégocierait le fameux Traité pour la Stabilité, la Coopération et la Gouvernance qui fait obligation aux États de respecter la règle d'or. Elle exige de voter des budgets à l'équilibre ou en excédent, ou tout au plus avec un déficit qui ne dépasse pas 0.5 % des richesses produites.

Ratifier ce traité en l'état, imposerait que le « déficit » public soit à zéro d'ici 2017, c'est La règle d'or ! Or ce déficit était pour notre pays d'environ 100 milliards d'Euros fin 2011 ! Ce n'est pas l'austérité pour deux ou trois ans, c'est l'austérité pour toujours ! Cela sous le contrôle de la Commission européenne qui se verrait octroyer le droit d'envoyer à tout moment

des émissaires dans les pays pour vérifier la bonne application de sa règle. Si l'on regarde aujourd'hui la situation en Grèce et en Espagne, on a la preuve que les plans de rigueurs draconiens imposés par les gouvernements de l'Europe ont comme but d'accorder de plus en plus de bénéfices aux banques, et de dividendes aux actionnaires au détriment de l'emploi dans le privé et le public. On constate aussi dans quel état de misère ces décisions plongent les peuples européens. Une autre politique est possible en Europe, une politique où l'Humain tiendrait la place prépondérante ! La France doit donner l'exemple, montrer la voie, elle l'a déjà fait en d'autres temps lorsque l'intégrité des pays d'Europe était menacée... Monsieur le Président revenez sur cette décision néfaste pour les peuples d'Europe.

<http://continuons-avec-vous-pour-saran.elunet.fr>

Saran avec vous

**Olivier FRÉZOT
Alimi MOREIRA**

Que de chemin parcouru depuis l'organisation des primaires citoyennes jusqu'aux élections législatives ! L'élection de François Hollande à la présidence de la République, et de Valérie Corre députée dans le Loiret, concrétisent l'alternance qu'a connu cette année notre pays. Malgré un découpage des circonscriptions fait par la droite en 2010 pour la servir, les électeurs ont élu depuis la première fois depuis 1988 un député de gauche dans le Loiret. Avec un découpage plus juste, ce sont 2 ou 3 députés de la nouvelle majorité qui auraient été élus, dont Christophe Chaillou ici-même. À présent, il y a tant à faire ! Même si les premières années du nouveau quinquennat de F. Hollande vont être difficiles dans

un contexte international très tendu, de nombreux chantiers sont déjà lancés. Des lois concernant la Justice fiscale et le Pouvoir d'achat (suppression de la TVA, rétablissement de l'impôt sur la fortune, fin de la défiscalisation des heures supplémentaires...), et l'égalité homme-femme (loi sur le harcèlement sexuel), ont déjà été votées en juillet. À la rentrée Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, lancera le débat sur une nouvelle étape de la décentralisation pour donner aux collectivités locales les moyens et les responsabilités pour mener au plus près les politiques publiques. Ensuite viendra la Loi contre le cumul des mandats... Le Changement est en marche !

Parti socialiste : www.ps45.org

Saran demain

**Jocelyne MORERA
Véronique PALMADE
Rodolphe SAMPAÍO**

Vache à lait !

Après l'euphorie de la présidentielle, c'est avec impatience que la France attend la rentrée et le passage à l'acte des grandes promesses électorales du président Hollande. Avec près de 8 000 suppressions d'emplois annoncés chez PSA, l'exercice s'annonce extrêmement délicat pour le nouveau nommé au tout nouveau ministère du Développement productif. La trêve estivale saura-t-elle lui apporter l'inspiration suffisante pour apporter LA solution à ce tir d'essai sur le plan social ? Une marche à ne pas rater pour le nouveau gouvernement sous peine de porte ouverte aux risques de marées noires de plans sociaux en France. Sur le plan économique, contrairement aux démagogiques promesses électorales, juillet a déjà été chargé des sempiternelles hausses de prix. Et ce

ne sont certes pas les substantielles augmentations du SMIC (+21 €) et de l'allocation chômage qui vont permettre aux familles de compenser la hausse de leurs nouvelles charges. Que dire des classes moyennes, les grandes oubliées du programme Hollande, si ce n'est que son gouvernement n'a de cesse de les assimiler à de productrices vaches à lait ! Pour tous ce sera donc une rentrée avec à la clé de prochaines taxations sur les revenus du travail, des hausses d'impôts, davantage de taxation sur les successions... Et pour ne rien laisser au hasard, gageons sur le projet de loi des finances 2013 Hollande/Eyrault pour trouver aussi auprès des collectivités territoriales quelques ressources compensatoires aux déficits de la France.

Rendez-vous donc à la rentrée !

Sous protection

C'EST une cérémonie pleine d'émotion qui s'est déroulée le 9 juin dernier dans la verrière du château de l'Étang. En effet, **Mathis**, 11 ans, élève à l'école des Sablonnières, a, dans le cadre d'un baptême républicain, reçu officiellement un parrain et une marraine. Bien que sans valeur juridique, ce genre de cérémonie est de plus en plus prisé des familles. Comme pour les parents de Mathis, outre le fait de mettre l'enfant sous la protection de personnes responsables pour l'assister, le soutenir et le protéger, c'est aussi une manière d'affirmer son adhésion aux valeurs républicaines et faire entrer symboliquement l'enfant dans cette communauté. Si pour Mathis cette notion est encore un peu floue, il se dit ravi d'avoir désormais un parrain et une marraine. D'abord cette cérémonie a donné lieu à une fête de famille au cours de laquelle il a retrouvé ses cousins et cousines et puis,



Une cérémonie pleine d'émotion



Mathis, entouré de Sylvia et Florian ses parrain et marraine

quelque part cette situation le rassure. *« Ils sont plus proches de moi, ils me comprennent »* confesse le garçon qui poursuit *« Et si j'ai besoin de conseils, je pourrai leur demander. »* Côté parrain et marraine, **Florian et Sylvia** sont eux aussi très contents de la symbolique et heureux que les choses soient officielles. Et puis, pour l'un et pour l'autre c'est un beau cadeau que leur ont fait Lilian et Edwige, les parents du garçon, qui sont aussi leur frère et leur sœur. Et Mathis a bien conscience d'avoir fait rayonner l'émotion et le bonheur dans son entourage, lui qui ne sait pas encore s'il sera architecte ou basketteur professionnel, mais qui est sûr de vouloir, quand il sera plus grand, parrainer un enfant.

● M-N.Martin

État civil**Naissances**

Rémi Bertrand - 1^{er} juin
Jacob Dodo - 1^{er} juin
Edène Efoko - 2 juin
Loan Danet - 9 juin
Ruben Azhich - 11 juin
Mohamed Boulaadess - 16 juin
Hugo Girard - 19 juin

Karim Adda Benyoucef - 21 juin
Nathan Roulet - 22 juin
Cyrielle Raine - 22 juin
Léona Laubron - 25 juin
Noémie Debéthune - 27 juin
Margaux Cognard - 30 juin

Mariages

Sauveur Pinna - Chantal Vicquenault - 2 juin
Frédéric Vandeville - Séverine Croix - 2 juin
Guillaume Chilloux - Laurence Jamain - 2 juin
Jérôme Prévot - Solène Bruno - 2 juin
Michaël Courcol - Sylvie Bon - 16 juin

Daniel Pereira - Aurélie Pinheiro - 16 juin
Yahya Addi - Maud Simon - 23 juin
Thomas Valton - Nadia Artel - 23 juin
Fabien Migeon - Alice Thirion - 30 juin
Stéphan-Emmanuel Caillaud - Laetitia Colliot - 30 juin

Décès

Carmen Gallegos - 69 ans
Jeannine Ricois - 91 ans
Nicole Lorez - 77 ans
François Sachot - 65 ans
Simone Gondolff - 83 ans